



Changement de destinataire de la pension alimentaire

Par **julie**, le **19/01/2010** à **19:08**

Bonjour,

Ma soeur et moi envisageons de quitter le domicile familial l'année prochaine. Nous sommes toutes deux étudiantes.

Mes parents étant divorcés mon père verse une pension alimentaire à ma mère, pour nous deux.

J'aimerais savoir comment procéder pour que mon père puisse nous verser la pension directement sachant que mes deux parents sont d'accords sur la démarche.

Merci d'avance pour votre aide.

Par **chris_idv**, le **19/01/2010** à **21:46**

Bonjour,

Adressez une demande conjointe (père/mère/enfants) au juge des affaires familiales.

Salutations,

Par **Marion2**, le **19/01/2010** à **21:54**

C'est inutile dans la mesure où les 2 parents sont d'accord. . Du fait de leur majorité, il est

normal que cette pension soit versée directement aux enfants dans la mesure où ils quittent le domicile de leur mère.

Cordialement.

Par **chris_ldv**, le **19/01/2010** à **22:26**

Bonjour,

Si le montant de la pension alimentaire versée par le père est supérieure au forfait déductible fiscalement sans justificatif par un parent pour chaque enfant étudiant il me semble préférable d'officialiser le transfert de pension via le JAF afin de rendre l'opération opposable aux services fiscaux: dans le cas contraire le père pourrait faire l'objet d'un redressement fiscal.

Salutations,